

GENAPI INFO



SOMMAIRE

- > Exclusivités iNot Office
- > Nouveautés iNot Actes v16.1
- > Témoignage client de Me Thibault SUDRE sur iNot Office
- > DSN : une étape de franchise
- > Actualités / Evènements : 3 occasions de venir nous voir

ÉDITO : POUR UN CLOUD SANS NUAGES

A l'heure où l'accessibilité et la sécurité des données est devenue un enjeu majeur pour les entreprises, de nombreuses études, quelle que soit leur taille, voient dans le Cloud une opportunité de passer à la vitesse supérieure.

Rapidité de déploiement, mobilité accrue, résilience en cas de sinistre, réduction des coûts : tout vous invite à franchir le cap.

Pour autant, faire fonctionner son étude en Cloud n'équivaut pas seulement à installer son serveur chez un hébergeur. Les recommandations et les exigences de la profession imposent un niveau élevé de protection des données. En accord avec REAL, GenApi met à votre disposition une solution Cloud certifiée vous permettant d'exploiter pleinement toutes les opportunités de cette nouvelle technologie.

Vous consacrer à l'exercice de votre fonction et à la relation client, voilà le principal enjeu d'iNot Office Cloud !



Me Thibault SUDRE

Retrouvez également dans cette édition le retour d'expérience de Maître SUDRE, notaire associé à Bordeaux, concernant sa migration vers l'offre globale iNot Office.

Bonne lecture.

EXCLUSIVITÉS INOT OFFICE

Découvrez les dernières exclusivités  **iNot Office** pour une étude connectée à ses clients

■ Partage de document volumineux

Directement depuis votre dossier iNot Actes, partagez des fichiers sans contraintes de taille grâce à un simple lien de téléchargement. Fini les emails bloqués dans la boîte d'envoi ; les documents hébergés restent accessibles pendant 10 jours.



Le nouveau design de l'Espace Client

■ Un Espace Client enrichi

Revisité, l'Espace Client proposé dans votre pack iNot Office Premium s'enrichit d'un nouveau look et de nouvelles fonctionnalités.

A présent, clients et partenaires peuvent correspondre avec les collaborateurs de l'étude à l'aide d'un formulaire en ligne permettant le dépôt de documents électroniques.

Afin d'assurer un maximum de réactivité, le gestionnaire du dossier reçoit automatiquement le message sur sa boîte mail.

NOUVEAUTÉS INOT ACTES V16.1

Une rentrée particulièrement riche marquée par l'entrée en vigueur de la Réforme du Droit des Contrats et l'arrivée de la technologie Cloud dans les solutions GenApi.

Petit tour d'horizon des évolutions produits et bible livrées cet automne :

■ Réforme du Droit des Contrats

Afin que vous disposiez de tous les éléments au premier octobre, nos experts juridiques ont procédé à l'adaptation de votre formulaire juridique courant septembre.

Une réforme dont GenApi vous a explicité les enjeux dans une interview vidéo visionnée plusieurs centaines de fois et largement plébiscitée sur les réseaux sociaux.

■ Des dossiers mieux rangés au sein de l'étude

Maintenez vos dossiers client bien organisés en créant une arborescence de classeurs type applicable à l'ensemble des dossiers de l'étude.

■ Exploitation optimisée des données

Restituez fidèlement les choix de trames et les variables d'un acte pour une nouvelle utilisation. Par exemple, réutilisez les informations contenues dans un avant-contrat pour la constitution de votre acte de vente ou d'une procuration.

■ Nouvelle gestion des plus-values

Bénéficiez d'une gestion optimisée des PVI grâce à une redescende maîtrisée des informations au sein de l'acte.

■ Signature AAE en mobilité

En annexe ou en déplacement, votre logiciel vous permet de mémoriser chaque lieu de passage pour une réutilisation future.

Le Saviez-Vous ?

Afin que vous puissiez exploiter pleinement les ressources de vos applications, GenApi met à votre disposition des supports d'information tels que : Le Saviez-Vous, tutoriels vidéo, webinars de présentation, interviews d'experts et témoignages clients... A découvrir sur notre site internet et nos comptes Twitter, Facebook, LinkedIn et YouTube.

INOT OFFICE, C'EST VOUS QUI EN PARLEZ LE MIEUX

TÉMOIGNAGE DE MAÎTRE SUDRE, NOTAIRE À BORDEAUX



Maître Thibault SUDRE

CE QUI A MOTIVÉ SON CHOIX

Le gain de temps, la réduction des coûts et des services inédits

« Depuis toujours, l'enjeu pour notre étude est de perdre le moins de temps possible à effectuer des formalités pour passer le plus de temps possible à conseiller nos clients.

Migrer vers iNot Office s'inscrit dans cette logique d'efficacité et de qualité des actes. En effet, les innovations intégrées à cette offre optimisent nos procédures métiers et augmentent la valeur ajoutée de nos services ».

CHIFFRES CLÉS

- > 2 notaires associés et 2 notaires salariés
- > 16 collaborateurs
- > Membre du Groupe Monassier
- > 1200 actes traités par an
- > Client GenApi depuis 1999
- > Migration vers iNot Office Premium en mars 2016

Après 6 mois d'utilisation sur iNot Office Premium, Maître Thibault SUDRE, notaire associé à l'Office Notarial des Quinconces, nous fait part de son expérience et souligne les points forts de la solution.

■ Comment s'est déroulée votre migration ?

« De façon très naturelle, sans aucune perturbation de l'activité de notre étude ! Nous avons formé deux groupes qui ont chacun suivi une journée de formation dispensée par GenApi. La migration du programme iNot Actes vers la solution tout-en-un iNot Office s'est effectuée en une nuit. Au matin de la formation, notre environnement familial s'était enrichi de nouvelles fonctionnalités astucieuses et intuitives dont nous étions impatients de tirer parti ».

■ Quel sont les bénéfices les plus notables de cette migration pour votre étude aujourd'hui ?

« Compte tenu des impératifs de maîtrise des coûts qui affectent notre profession, je citerai en premier lieu les économies réalisées. iNot Office est une avancée majeure vers la dématérialisation totale de nos actes : comme notre étude est située au cœur de Bordeaux, chaque mètre carré coûte cher. Moins nous stockons de papier, plus nous économisons.

Avec la Lettre Recommandée Electronique (LRE), nous prévoyons d'économiser 25% de nos dépenses annuelles en matière de frais postaux et de papier. Cela représente une économie de 6000€, ce n'est pas rien !

Les gains de temps sont également conséquents : l'envoi de la LRE s'effectue en un clic alors que le client est encore dans notre bureau et l'accusé de réception électronique vient automatiquement se rattacher au bon dossier, sans que l'on intervienne. Idem pour la fonction SMS qui confirme puis relance la veille tous nos rendez-vous. Non seulement elle réduit les pertes de temps liées, chaque semaine, aux indisponibilités et oublis clients, mais surtout, elle donne une image très pro et moderne de notre étude, à laquelle la jeune génération est particulièrement sensible ».

■ iNot Office constitue-t-il un avantage concurrentiel pour votre office ?

« Oui, de toute évidence. Proposer des services à plus haute valeur ajoutée à nos clients est un des nouveaux défis de notre profession. Il n'est plus supportable aujourd'hui de passer plus d'une heure sur un acte de vente, par exemple. Nos clients et nos partenaires attendent de nous de la réactivité et les nouveaux outils collaboratifs intégrés à iNot Office y contribuent pleinement.

A l'office, 20% de nos dossiers concernent des professionnels de l'immobilier. Ces derniers apprécient particulièrement de pouvoir accéder à des pièces maîtresses de leurs dossiers ou à leurs relevés comptables en ligne depuis leur Espace Client. Demain, nous prévoyons de communiquer davantage auprès de notre clientèle sur les services avancés que propose l'étude : des actes plus courts et plus intelligibles, des échanges plus interactifs, une meilleure visibilité sur l'avancement des dossiers. Voilà quelques atouts de taille que nous pensons judicieux de valoriser ».

PASSAGE À LA DSN : UNE ÉTAPE DE FRANCHIE

Un projet bien orchestré

Le passage à la Déclaration Sociale Nominative a représenté un tournant majeur dans la vie des entreprises.

Afin de vous accompagner sereinement dans ce changement, nous avons mis en place une campagne d'information, dès le mois de mai, regroupant l'envoi de lettres de sensibilisation, la mise à disposition d'un tutoriel vidéo ainsi qu'une assistance téléphonique dédiée.



Résultat :

Une entrée dans la phase 2 réussie au 1er septembre, avec **98 % d'envois de DSN contrôlés conformes net-entreprise** pour nos 2 000 clients paie-sous traitée et utilisateurs iNot Paie.

Prochain projet pour lequel GenApi se mobilise : le prélèvement à la source !

ÉVÈNEMENTS : 3 OCCASIONS DE VENIR NOUS VOIR



Du 19 au 22 Octobre : 28ème Congrès International du Notariat à Paris

GenApi sera présent en tant qu'exposant lors du 28ème Congrès International du Notariat ! Objectif : faire valoir notre expertise déjà reconnue en France, en Belgique, en Roumanie et en Afrique, et continuer d'étendre le rayonnement de l'informatique notariale en dehors de nos frontières.



Du 5 au 10 novembre 2016 : Mouvement Jeune notariat à Buenos Aires

Fidèle à ses engagements, GenApi sera de nouveau aux côtés du Mouvement Jeune Notariat à l'occasion de la 47ème édition de son Congrès annuel. L'opportunité pour GenApi de rencontrer et d'apporter son soutien aux jeunes notaires mais surtout d'échanger sur le thème du partage des connaissances et du travail collaboratif.



Du 16 au 18 novembre : L'Université Notariale Immobilière à Deauville

A l'occasion de la 1ère édition de l'UNIM, découvrez NegoWeb et NegoTab, nos solutions connectées spécialement pensées pour les négociateurs immobiliers. Des applications mobiles et Web, rapides et intuitives, fruits du partenariat qui unit GenApi et NCIS.